Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le 17/06/2025
ID : 031-213101876-20250612-2025_060-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, MARNAC, MONTES, ROUER, SIMÉON, VALENTI, VITET et VOISIN
MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
12 juin 2025
Acte n° **2025-060**

Absent(s) représenté(s) :
Mme LE PRIOL a donné procuration à Mme CALVO
Mme RIPOLL a donné procuration à M. RIVIER
Mme STEMER a donné procuration à M. BARBA
M. CANILLO a donné procuration à M. BAË

Absent(s) : /

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	**33**
présents :	29
procurations :	4
absents :	0
votants :	33

Secrétaire de séance : Mme BRUN Véronique

Date de la convocation : 5 juin 2025

Thème : 1.1 – MARCHÉS PUBLICS

Objet : Travaux d'installation, fourniture, mise en service et maintenance pour un réseau de vidéoprotection

M. FRANCHINA Philippe, Conseiller délégué au secteur "Tranquillité publique – développement du numérique et innovation", rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée en procédure adaptée avec publicité le 18 février 2025 pour les travaux d'installation, fourniture, mise en service et maintenance pour un réseau de vidéoprotection.

L'accord-cadre n'est pas divisé en lots. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum tel que défini ci-dessous :

Période	Maximum HT
1 (2 ans)	200 000,00 €
2 (1 an)	100 000,00 €
3 (1 an)	100 000,00 €
Total	**400 000,00 €**

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires.

Suite au rapport d'analyse des offres de l'assistant à maîtrise d'ouvrage et à la réunion de la commission d'appels d'offres du 3 juin 2025,

M. FRANCHINA Philippe propose au Conseil Municipal d'attribuer le marché à l'entreprise FOLIATEAM, 18 Avenue Charles de Gaulle – Bâtiment 37 à Balma (31130).

Entendu l'exposé du Rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

VOTE		
	Pour :	30
	Contre :	3 *(Mme Montes, MM. Bonnet et Pilet)*
	Abstention :	0
	Ne participent pas au vote :	0

ARTICLE 1 : décide d'attribuer l'accord-cadre de travaux à l'entreprise ci-dessus désignée.

.../...

Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le 17/06/2025
ID : 031-213101876-20250612-2025_060-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 juin 2025 - acte n° 2025-060 - page 2/2
Thème :	1.1 - MARCHÉS PUBLICS
Objet :	Travaux d'installation, fourniture, mise en service et maintenance pour un réseau de vidéoprotection

ARTICLE 2 : autorise Mme la Maire à signer l'accord-cadre avec l'entreprise ci-dessus désignée.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 12 juin 2025.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

MAIRIE DE FONSORBES (Haute-Garonne)

La Secrétaire de Séance
BRUN Véronique

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 12 juin 2025 publié sur le site Internet de la collectivité le 17 JUIN 2025